

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INTERECTRA IC SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX-AGHIEN, Lot 284, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTERECTRA IC SARL »

Objet : -Les travaux en matière de bâtiments et génie civile;

-le commerce import/export;

-les travaux de menuiserie (bois et métallique) ;

-la consultance;

-les importations et installations de machines industrielles

- les prestations de services divers;

-Et plus généralement toute prestation liée aux activités de bâtiments et travaux publique.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition ,la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles ,mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX-AGHIEN, Lot 284, Ilot 60

Dirigeant(s) M RAGHEB MOUNIR DIT NASSIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11645 du 23/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75669/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

